



CGC+CMA



Dès réception dans votre boîte aux lettres, des professions de foi,
des bulletins de vote, de l'enveloppe électorale vierge et de l'enveloppe T de réexpédition



10 bonnes raisons de voter pour la liste CGC CMA

1. **Nous prenons la pleine mesure** du changement de notre environnement depuis janvier 2021
2. **Nous sommes conscients des risques** pour chacun(e), en cas d'échec de la CMAR Nouvelle Aquitaine
3. **Nous défendons l'équité** entre les personnels et l'intérêt général
4. **Nous avons contacté l'ensemble du personnel**, afin que la représentativité du collège salarié soit la plus complète possible
5. **Nous réunissons toutes les catégories statutaires** (employé, technicien, maîtrise, cadre et cadre supérieur), hommes et femmes, titulaires, contractuels et temps partiel, fonction support, représentants des trois ex-régions
6. **Nous assurons la pluralité** parmi les représentants du personnel (rangs occupés sur la liste, répartition entre les candidats titulaires et les candidats suppléants)
7. **Nous avons identifié les missions prioritaires** des représentants du personnel, que chaque candidat(e) s'engage à remplir
8. **Nous présentons un projet de mandature CPL CMAR Nouvelle Aquitaine**, concret, précis, revendicatif et constructif
9. Face à la diversité des sujets à aborder, **nous garantissons un engagement total** de notre part grâce à la complémentarité de nos parcours, de nos compétences et savoir-faire
10. **Elus, nous établirons une communication régulière** avec le personnel de la CMAR Nouvelle Aquitaine, entre les CPL, en préparation de chacune d'entre elles et à la suite de celles-ci

Elections par correspondance uniquement : insérez dans l'enveloppe électorale vierge, le bulletin CGC CMA, sans rature ni mention - Cachetez puis mettez l'enveloppe électorale dans l'enveloppe T de réexpédition – Comme indiqué, notez au dos, vos nom et prénom et signez - Cachetez puis postez l'enveloppe T de réexpédition

Début du scrutin : mardi 3 mai 2022 – **VOTEZ DES AUJOURD'HUI A L'AIDE DU MATERIEL ELECTORAL** - Fin du scrutin : vendredi 13 mai 2022